



Une industrie lourde sur le lieu de production du pétrole synthétique. L'usine de traitement des sables bitumineux de l'Alberta est située à quatre cents kilomètres au nord d'Edmonton, dans la forêt boréale.

## Situation pétrolière

assurer lui-même sa subsistance en hydrocarbures et qui est pourtant tributaire de l'étranger pour la moitié de ses approvisionnements. La perspective d'une hausse progressive et durable des prix extérieurs justifiant de moins en moins la répartition du territoire canadien en deux marchés, il convenait d'envisager la création d'un marché unique qui serait en même temps une garantie de sécurité. C'est dans cet esprit que le gouvernement canadien a tracé, en décembre dernier, les grandes lignes d'une politique nouvelle : création d'un marché unique grâce à la prolongation de l'oléoduc interprovincial jusqu'à Montréal, régime de prix stimulant la mise en valeur des ressources, création d'une société nationale des pétroles chargée d'accélérer la prospection et l'exploitation dans l'Arctique, intensification de la recherche sur les techniques d'exploitation des sables bitumineux de l'Alberta afin d'en hâter la mise en valeur.

### L'oléoduc interprovincial

L'oléoduc interprovincial achemine le pétrole brut de l'Alberta jusqu'à Sarnia (Ontario). Partant d'Edmonton, capitale de la province d'Alberta, il traverse la Saskatchewan et le sud-ouest du Manitoba, puis il franchit la frontiè-

re des États-Unis, contourne les Grands lacs en passant par Chicago et rentre au Canada par la péninsule ontarienne, entre les lacs Huron et Erié. Le pétrole brut est traité dans les importantes raffineries de Sarnia, à proximité des zones de consommation. Le projet consiste à

prolonger l'oléoduc de Sarnia à Montréal, dont les raffineries traitent actuellement le brut importé. En fait, deux tracés sont à l'étude : simple prolongement de Sarnia à Montréal, soit environ huit cents kilomètres, et création d'une branche qui partirait de Winnipeg et mesurerait deux mille kilomètres.

L'oléoduc Sarnia-Montréal dont la construction demandera deux ou trois ans, est considéré comme un dispositif de sécurité par le gouvernement canadien. Celui-ci n'entend pas contrecarrer les projets de provinces orientales (le Québec et le Nouveau-Brunswick, en particulier) qui, conservant l'espoir de s'approvisionner dans de bonnes conditions sur les marchés extérieurs, envisagent la construction de ports et de raffineries qui traiteraient le pétrole brut importé pour vendre aux États-Unis des produits raffinés. Le gouvernement fédéral estime cependant que ces projets présentent des risques.

### Les "fronts pionniers"

Le Canada dispose, en bordure de ses territoires, de champs pétrolifères dont l'exploitation et même l'exploration ne sont qu'à leurs débuts. C'est d'abord le plateau continental qui pro-

